



Voiture déposée dans un garage suite à panne

Par Nikitadu64

Bonsoir,

Mon fils a été victime d'une panne avec son véhicule à plus de 100 km de son domicile. Après contact avec l'assistance il a été remorqué au garage le plus proche du lieu de la panne il a attendu 5 semaines avant d'obtenir un devis pour les réparations, embrayage à changer et d'autres pièces pour un montant de 4000 euros. Mon fils lui a dit qu'il ne disposait pas de cette somme mais qu'il allait voir et le recontacter. Il vient de recevoir une lettre recommandée de la régie municipale du lieu où se trouvait le véhicule comme quoi celui-ci était sur la voie publique en stationnement depuis une durée dépassée et ils l'ont amené à la fourrière. Question un garagiste sans accord de ma part a-t-il le droit de déplacer un véhicule pour en quelque sorte s'en débarrasser. Merci de m'apporter une réponse car mon fils est dans tous ses états

Par ESP

Bonjour

Que comporte la garantie assistance ? Contactez à nouveau l'assureur.

Par Nikitadu64

Bonjour, l'assistance n'est pas en cause puisque la panne a eu lieu sur autoroute et le véhicule a bien été remorqué au garage le plus proche du lieu. Le rapatriement des occupants en l'occurrence mon fils et un ami s'est effectué en train à la charge de la compagnie d'assurance. Le problème n'est pas là. Le véhicule était donc dans un garage, suite à la lecture du devis mon fils était entrain d'essayer de trouver une solution pour s'acquitter de cette somme et non pas de moindres (4000 euros) et pas de nouvelles du garage mais par contre une belle lettre recommandée de la régie municipale de la ville en question comme quoi le véhicule était en stationnement gênant et dont a été enlevé. Je vous précise qu'en l'état il y avait une panne d'embrayage et autre chose (dont je ne saurais vous dire) et que le véhicule ne roulait pas. Mon hypothèse est que le garage devait avoir ce véhicule en attente qui le gênait et l'a mis sur la voie publique. Est-ce légal ? Malheureusement nous ne sommes pas sur place (130 km nous séparent du lieu) et je ne peux pas faire grand chose ne conduisant pas moi-même étant invalide. Merci d'éclairer ma lanterne. Bien cordialement